LE LABEL HVE PREND RACINE en fruits et légumes, avec plus de 130 exploitations labellisées niveau 3. Les filières multiplient les initiatives.

C'est l'accélération d'un phénomène. Bien qu'elle existe depuis 2012, la certification environnementale a clairement renforcé l'allure sur 2019. Pour qu'un produit puisse arborer le logo Haute Valeur environnementale, il faut que l'exploitation ait été certifiée au niveau 3. Il y en avait 1015 au premier semestre 2018, elles étaient un peu plus de 1500 en janvier 2019 et 2272 en juillet dernier, selon le ministère de l'Agriculture. C'est dire l'engouement pour cette certification !

Si l'essentiel des exploitations concernées sont viticoles, la Haute Valeur environnementale prend également racine en fruits et légumes. Les Vergers de Maubec (26) avaient été les premiers à montrer la voie en 2016, suivis de quatre exploitations en 2017. Au dernier recensement du ministère, en juillet 2019, elles étaient 63 en maraîchage et 133 en arboriculture (avec quelques doublons).

Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg et le rythme de certification devrait rester soutenu : 17500 exploitations (c'est 5500 de plus que l'an dernier) sont engagées dans le niveau 2. Dont près de 1500 en maraîchage et plus de 3600 en arboriculture ! L'accélération s'explique également par le fait qu'une petite vingtaine de démarches sont aujourd'hui reconnues par le ministère de l'Agriculture comme étant équivalentes à ce niveau 2 de la certification environnementale. Parmi elles, citons la charte qualité des pomiculteurs de France, la charte nationale de production intégrée prune ou encore celle de production intégrée des producteurs de pêches, nectarines et abricots. Plus générales, les démarches Bee Friendly et Demain la terre en bénéficient aussi... tout comme la Filière qualité Carrefour (pommes) et les bonnes pratiques agricoles Scamark (fruits et légumes). L'essoufflement n'est donc pas pour tout de suite, d'autant plus que la filière fruits et légumes s'est fixé comme objectif d'atteindre 50 % de la production, d'ici 2025, dans cette démarche de certification HVE. ●

Plusieurs fournisseurs majeurs du rayon affichent déjà le logo HVE.

B. M.-D.